

EXTRAIT DE REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le conseil municipal s'est réuni en séance publique à l'hôtel de ville le mardi 26 novembre 2024 à 18h00 conformément aux dispositions de l'article L 2121-9 du code général des collectivités territoriales.

Le vœu de la majorité municipale « Beauvais pour Tous » portant sur les débordements lors des mariages a été adopté à l'unanimité (dont 4 élus ne prennent pas part au vote).

La motion du groupe Aimer Beauvais et Beauvais au cœur « réduire les inégalités : soutenir l'allaitement pour toutes en développant des espaces de bien-être accessibles a été adoptée à l'unanimité.

001- Ajustement du tableau des emplois

Le conseil municipal a adopté à l'**unanimité** les ajustements du tableau des effectifs suivants :

- Remplacer des agents définitivement partis
- Changer le fondement juridique des contrats
- Créer et supprimer des postes

002 - Instauration d'une participation à la protection sociale complémentaire prévoyance des agents RETIREE

003 - Convention de réservation d'un berceau au sein des nouvelles micro-crèches de Saint-Martin-Le-Noeud et Troissereux

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** la réservation, pour des agents publics de la ville, d'un berceau au sein de la micro-crèche de Saint-Martin-le-Noeud et d'un berceau dans la micro-crèche de Troissereux, pour un montant de 3 850€ par berceau et par an.

004 - Acquisition de la parcelle cadastrée BC n°214 à Beauvais – Plan d'eau du Canada

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** l'acquisition de la parcelle appartenant à Monsieur Loize, cadastrée BC n°214 d'une surface de 8567m², au prix de 42 835€, auquel s'ajoute une indemnité culturelle de 10 007 €.

005 - Acquisition des parcelles cadastrées section Q n°586 et Q n°1166 – Bois de l'Aulnaie

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** l'acquisition auprès de l'indivision LESOBRE des parcelles cadastrées section Q n°586 et Q n°1166 d'une superficie totale de 192m² au prix de 1€ le m² soit un total de 192 €.

006 - Approbation de la convention de portage par l'EPFLO pour l'acquisition de l'immeuble situé au 32 rue Carnot à Beauvais cadastré parcelle M n°101.

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** l'intervention de l'EPFLO en vue de l'acquisition de l'immeuble situé au 32 rue Carnot à Beauvais, cadastré parcelle section M numéro 101 d'une contenance de 922 m².

007 - Foncier – Acquisition des parcelles BF n° 119, 120, 121 et 268 rue de Villers Saint Lucien

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** l'acquisition des parcelles BF n°119 pour 64m², BF n°120 pour 1027m², BF n°121 pour 62m², et BF n°268 pour 1023m², soit une superficie totale de 2 176m² pour un prix de 33 000€.

008 Foncier - Acquisition du bien situé au 38 rue du Pont d'Arcole

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** l'acquisition du bien situé au 38 rue du pont d'Arcole, parcelles cadastrées W n°272 pour 3m², W n°276 pour 117m², W n°398 pour 344m², soit une superficie totale de 464m², au prix de 155 000€.

009- Foncier – Convention de mise à disposition « Jardin de la Paix – Parc Leblanc »

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** la convention de mise à disposition au profit de l'association « Jardin de la Paix Parc Leblanc » le terrain situé sur les parcelles AL n°481 et AJ n°468 lieudit situées rue Emile Zola, pour une superficie d'environ 1350m² à titre gracieux pour une durée de 9 ans.

010 - Foncier – Rétrocession des berges de l'Avelon et de la rivière Saint Quentin

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** l'acquisition auprès de la SCI Beauvais les Tisserands à l'euro symbolique des parcelles AR 643, AR 675, AR 677, AR 633, AR 634.

011 - Lancement de la procédure d'enquête publique pour le déclassement de voirie de la parcelle R n°630 sise rue Lesieur

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** le déclassement de la parcelle R n°630 d'une contenance de 14m² de voirie issue du domaine public en vue de la cession à Monsieur Demetz et de lancer la procédure d'enquête publique de déclassement.

012 - Avenant n°1 à la délégation de service public pour la gestion du stationnement payant sur voirie et hors voirie de centre-ville sous la forme d'une concession

Le conseil municipal a approuvé à la **majorité** l'aménagement des grilles tarifaires de l'avenant n°1 au contrat de délégation de service public pour la gestion du stationnement payant sur voirie et hors voirie de centre-ville à Beauvais sous la forme d'une concession.

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** le déploiement d'une nouvelle solution de stationnement intelligent de l'avenant n°1 au contrat de délégation de service public pour la gestion du stationnement payant sur voirie et hors voirie de centre-ville à Beauvais sous la forme d'une concession.

013 - Mise en Souterrain Basse Tension/Eclairage Public/Réseau Télécom/ Boulevard Amyot d'Inville

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** la proposition financière du Syndicat d'Energie de l'Oise pour procéder aux travaux de mise en Souterrain Basse Tension/Eclairage Public/Réseau Télécom/ Boulevard Amyot d'Inville.

014 - Programme d'investissement pluvial 2024 (2e tranche)

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** le plan de financement et le lancement de l'opération d'assainissement pluvial :

Commune	Rue / hameau	Nature des travaux	Montant TTC	Montant à la charge de la CAB (€ TTC)	Montant à la charge des communes (€ HT)
				(sans déduction des éventuelles subventions)	(sans déduction des éventuelles subventions)
				50 % du montant HT + 100 % TVA	50 % du montant HT
Beauvais	3, rue Clément Ader	Création d'une grille avaloir	7 002,61	4 084,85	2 917,76

15 - Adhésion à l'Association des Villes pour la propreté urbaine (AVPU)

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** l'adhésion à l'association des villes pour la propreté urbaine (AVPU). Le montant de la cotisation annuelle s'élève à 1 200.00 €.

016 - Dénomination d'une voie

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** la dénomination de la nouvelle voie située dans le quartier Voisinlieu :

- Rue Marthe MOISSET

017 - Convention portant sur l'utilisation de l'abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville de la communauté d'agglomération du Beauvaisis 2025-2030

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** la convention portant sur l'utilisation de l'abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville de la communauté d'agglomération du Beauvaisis pour la période 2025-2030.

018 - Cohésion sociale - Beauvais Bourse aux Initiatives Citoyennes (BBIC) - Subventions

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** l'attribution de subventions sur projet aux associations suivantes :

- 500 € - Groupe Habitants - « Noël en folie »
- 800 € - Association BROKANTERZ - Ateliers PODSCAST
- 1 400€ - Association Les papillons d'Argentine - Féeries de fin d'année
- 1 500 € - Association Le champ des possibles - Foot en fête 2024
- 1 250€ - La féerie des échanges - Les quartiers Parlent à la République
- 1 250 € - Association - Destin de femmes - Fête de Noël à Saint-Jean
- 1400 € - Association Au cœur de l'humanité - La magie de Noël s'invite à Saint-Lucien
- 500 € - Association Écume du jour - Au jardin l'épouvantail
- 1500 € - Association ASCAO - Saveur du monde autour d'un réveillon partagé
- 1100 € - Association » BENKADI - Cinés Gouter de Noël 2024

Madame Marianne SECK ne prend pas part au vote au projet de l'association « Ecume du jour ».

Monsieur Mamadou BATHILY ne prend pas part au vote au projet de l'association « ASCAO »

019 - Convention Beauvais Shopping 2024

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** la convention Beauvais Shopping 2024, afin de maintenir une contribution pour un montant maximum de 40 000 euros au budget de Beauvais Shopping.

020 - Reprise de concessions perpétuelles abandonnées

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** la reprise, par la commune, de 19 concessions :

- pour lesquelles plus de trente ans se sont écoulés depuis l'acte de cession,
- dans lesquelles aucune inhumation n'a eu lieu depuis plus de dix années,
- dont l'état d'abandon a été constaté par deux fois à une année d'intervalle, conformément à l'article L.2223-17 du code général des collectivités territoriales modifié par l'article 237 de la loi n°2022-217 du 21 février 2022.

021 - Sports - Revalorisation tarification du dispositif Contrat Local d'Education Sportive (CLES) (interventions sport scolaires)

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** le dispositif d'aide financière de la Ville de Beauvais à destination des associations sportives intervenant en temps scolaire à compter de janvier 2025.

22 - Sports - Parrainage BOUC VOLLEY

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** la convention de parrainage avec le BOUC VOLLEY et le versement d'une subvention de 720 €.

023 - Sports - Bourse aux athlètes de Haut Niveau

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** l'attribution d'une aide forfaitaire d'un montant de 2 500 € pour les athlètes inscrits sur la liste ministérielle et 5 000 € pour les athlètes ayant participé aux Jeux Olympiques pour la saison 2024/2025. Le montant total de ce dispositif d'aides financières en faveur des sportifs de niveau international sera plafonné à 10 000 € par an, ainsi que le renouvellement du dispositif d'accompagnement pour les Jeux Olympiques de Los Angeles 2028.

024 - Sports - Subventions sur projets

Le conseil municipal a approuvé l'**unanimité** l'attribution de subventions aux associations suivantes :

- 26 000 € - l'association ACADEMIE BEAUVAISIENNE ESCRIME - épreuve de Coupe du Monde d'Escrime Juniors Féminines- du 15 au 16 Février 2025 à l'Elispace.
- 12 000 € - association BEAUVAIS TRIATHLON - Triathlon de Beauvais - dimanche 15 juin 2025 au Plan d'eau du Canada.
- 2 000 € - association BEAUVAIS WOLF BASKET BALL - sortie sportive à Lyon le 2 et 3 janvier 2025.

025 - Renouveaulement de la convention relative à l'accueil en établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE) des enfants hébergés auprès de leur mère détenue au centre pénitentiaire de Beauvais

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** le renouvellement de la convention relative à l'accueil en établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE) des enfants hébergés auprès de leur mère détenue au centre pénitentiaire de Beauvais.

026 - Direction de la Vie éducative - Convention avec les organismes gestionnaires des écoles sous contrat d'association

Le conseil municipal a adopté à l'**unanimité des suffrages exprimés** les conventions précisant les règles de calcul et de versement du forfait communal représentatif des dépenses de fonctionnement des écoles privées sous contrat d'association à compter de l'année scolaire 2024/2025.

027 - Culture – Cathédrale Saint-Pierre de Beauvais - règlement utilisation des locaux et des espaces

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** la convention cadre, pour l'usage de la cathédrale Saint-Pierre de Beauvais avec l'Etat, la paroisse Sainte-Marie-Madeleine en Beauvaisis et la communauté d'agglomération du Beauvaisis, intitulée Cathédrale Saint-Pierre de Beauvais – RULE : règlement utilisation des locaux et des espaces, en remplacement de la convention initialement actée par la délibération n° B-DEL-2024-0071 du 11 avril 2024.

028 - Culture - Association Beauvais Cathédrale (ABC) : Convention d'objectifs et de moyens et attributions d'une subvention

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité des suffrages exprimés** l'attribution à l'Association Beauvais Cathédrale (ABC), d'une subvention supplémentaire de fonctionnement de 10 000€ portant l'aide annuelle de la collectivité en 2024 à 20 000€.

029 - Service vie associative et relations internationales – Appel à projet dans le cadre du plan pour l'égalité des femmes et des hommes 2025-2027

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** l'appel à Projets (AAP) dans le cadre du plan pour l'égalité des femmes et des hommes ainsi que la composition du jury de sélection de projets comme suit :

- adjoint au sport
- adjoint à la culture
- adjoint à la prévention sécurité
- adjoint vie associative
- adjoint en charge du plan d'action en faveur de l'égalité femmes-hommes
- 4 conseillers municipaux

030 - Service vie associative et relations internationales - subvention exceptionnelle

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** l'attribution de subventions aux associations suivantes :

- 2 000 € - association FRANÇAISE CONTRE LES MYOPATHIES (AFM) - téléthon - vendredi 29 novembre et samedi 30 novembre 2024
- 1 115 € - association LAINE ET FIL - sortie au salon « Aiguille en fête » prévu du 27 novembre au 1er décembre à Paris Porte de Versailles

Compte rendu des décisions prises par le Maire.

La séance est levée à 22H52

Pour extrait conforme, 64

Franck PIA
Maire de Beauvais,

